



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-814

PUBLIÉ LE 21 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-11-18-00007 - ARRETE N° 2022-01355 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2022-11-18-00008 - ARRETE N° 2022-01356 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5
75-2022-11-18-00009 - ARRETE N° 2022-01357 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 7

Préfecture de Police

75-2022-11-18-00007

ARRETE N° 2022-01355 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 18 NOV 2022

ARRETE N° 2022-01355

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à ***l'Adjudant-chef Michaël TEISSIER***, né le 7 octobre 1979, affecté au sein de la 2^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2022-11-18-00008

ARRETE N° 2022-01356 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 18 NOV 2022

ARRETE N° 2022-01356

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent-chef Mehdi FEYDEL**, né le 4 mai 1986, affecté au sein de la 2^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2022-11-18-00009

ARRETE N° 2022-01357 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 18 NOV 2022

ARRETE N° 2022-01357

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille d'Argent de 2^{ème} classe pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Lieutenant-colonel Yann SEVENOU**, né le 12 juillet 1983, affecté au sein du 3^{ème} groupement d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ